



CAPD du jeudi 12 mars 2009

déclaration des élus du SNUipp 85

Élections professionnelles dans le premier degré : le SNUipp, premier syndicat des écoles, au service de toute la profession

"Les enseignants méritent mieux que les organisations syndicales actuelles !"

Tels étaient les propos du ministre de l'Éducation nationale avant les élections paritaires. La profession lui a répondu. Non seulement le taux de participation a augmenté de 2 % pour atteindre nationalement plus de 62 % mais le SNUipp a été renforcé dans sa représentativité comme première organisation syndicale. "L'acuité" de ce ministère n'est décidément plus à démontrer : plus haut s'élève la fonction, plus fort s'échappe la réalité !

La Vendée amplifie les résultats nationaux : participation en hausse de 5 % avec 54 % de suffrages exprimés pour le SNUipp 85. Ainsi, nos collègues, comme dans 80 autres départements, ont porté le SNUipp en tête (soit 12 départements supplémentaires). C'est évidemment une grande satisfaction.

Cela nous fait porter de fortes responsabilités. Nos forces de revendication et de proposition doivent se conjuguer. Le SNUipp est reconnu par la majorité de nos collègues sur ce point d'équilibre. Notre démarche syndicale s'appuie sur notre pratique du métier. Les élus du personnel et les syndicalistes que nous sommes sont tous (toutes) des enseignant(e)s de terrain. Notre réflexion sur le métier nous la puisons dans l'exercice de notre profession et dans la recherche de nouvelles réponses aux besoins et aux enjeux d'une Éducation toujours évolutive. C'est aussi une reconnaissance des valeurs que nous portons pour l'École : une école émancipatrice prenant en compte à la fois les difficultés du métier d'enseignant et les réponses à apporter aux attentes des élèves.

La participation importante révèle l'attachement fort de la profession aux commissions paritaires et à la représentativité syndicale. À ce niveau, les responsabilités seront partagées. Autant les organisations représentatives doivent représenter l'ensemble des personnels, et le SNUipp y sera très attaché, autant l'administration doit faire vivre le paritarisme.

Le paritarisme n'est pas l'idée généreuse de réunir simplement autour d'une table l'ensemble des acteurs de l'École. C'est la capacité à prendre en compte les approches des uns et des autres pour l'intérêt du service public et laïque d'Éducation Nationale. Sous couvert d'un dialogue social, les pouvoirs publics négligent, pour ne pas dire plus, le travail constructif indispensable avec les représentants des personnels.

Prenons l'exemple de la gestion du mouvement des personnels. Nous avons été convoqués pour un groupe de travail le 15 janvier sans aucun respect des règles de représentativité (un seul représentant par organisation syndicale). Nous découvrons les documents en séance. Il nous est indiqué que les décisions finales seront arrêtées le 12 mars. Le 26 janvier nous recevons une convocation pour une CAPD le 2 février... Le SNUipp vous transmet ses propositions sur de nouvelles règles de mutation. Les règles sont débattues et nous recevons le XXXX les décisions retenues sans réelles prises en compte de nos propositions. Ces règles départementales travaillées et retravaillées en fonction des caractéristiques du département, concernent directement la carrière des per-

sonnels. C'est donc bien en fonction de l'éclairage départemental que l'on est le mieux à même de les définir/redéfinir et non en fonction de contraintes nationales bureaucratiques.

Bien sûr chacun comprendra qu'il est souhaitable de travailler en eau trouble lorsque les objectifs sont inavouables. Ce Ministère - sans vouloir exclure les précédents - n'a pas l'honnêteté de ses options politiques. Ainsi, il cherche à dénigrer, ringardiser, discréder, diviser, mépriser pour affaiblir et mieux imposer une politique éducative partisane.

Cette politique n'a qu'un seul but : le libéralisme, par la mise en concurrence des écoles comme de ses enseignants. La finalité est la réduction dans le budget de l'État de la part de l'Éducation. Ainsi, les choix éducatifs ne sont plus dictés par les besoins de l'École mais par les économies qu'ils peuvent engendrer :

- l'aide personnalisée : - 3 000 postes,
- la masterisation : - 10 000 postes,
- l'abandon des moins de trois ans : - 9 000 postes...

Ces suppressions restent cependant en deçà des objectifs à atteindre.

Nous constatons sur le terrain les effets néfastes d'un Etat qui abandonne ses missions au profit d'intérêts particuliers et mercantiles. **Comment l'équilibre financier à court terme peut-il justifier le sacrifice de l'avenir de notre pays ? Les coûts futurs de cet abandon seront désastreux. L'échec scolaire, la désespérance, le désarroi de la profession enseignante coûteront bien plus chers demain que les "économies" réalisées aujourd'hui.**

Le SNUipp et la profession qui lui a renouvelé sa confiance veulent transformer l'École dans un sens progressiste. Cette ambition est aujourd'hui partagée par une majorité d'enseignants qui aspirent à vivre l'école autrement. La question des moyens est une problématique entière mais une refondation de l'École est indispensable. Il faut que cette refondation suive un processus démocratique. Un nouveau système éducatif doit se construire en s'appuyant sur les connaissances qui sont les nôtres en matière de pédagogie. Il doit prendre en compte l'attente des familles. Il doit répondre aux attentes fortes des besoins d'une éducation de haut niveau. Il doit être égalitaire.

L'avenir de l'École est un enjeu de cohésion sociale. Ce n'est pas la signature de protocoles par des organisations minoritaires qui permettent les avancées nécessaires en matière de dialogue et de démocratie sociale et de démocratisation de l'École. A tous les niveaux, la voie démocratique est la seule souhaitable.

Dans un contexte social très tendu, où l'équilibre de la société vacille, la responsabilité des uns et des autres est grande. Vous avez exprimé le souhait d'échanger avec des représentants syndicaux responsables. La profession s'est exprimée en toute clarté. C'est parce que SNUipp ne ménage pas ses efforts pour faire progresser l'École qu'il combat toutes les contre-réformes régressives imposées.

Soyez assuré, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que les élu(e)s du SNUipp seront constants dans leur attachement au paritarisme comme outil de défense de l'École publique et laïque, et des intérêts des personnels. Ils continueront d'œuvrer comme force de contrôle et de propositions dans l'intérêt de tous, au sein de la CAPD, conçue comme outil de dialogue et d'échange constructif avec l'Administration, dans le cadre du respect mutuel.